

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/02 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le mardi 21 décembre 2023, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 21 décembre 2023 est ouverte à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS :

Présidence du Conseil :

Samia Ouled Ali

Conseiller/Conseillères scolaires :

Melinda Chartrand, Benoit Fortin, Jeannette Labrèche,
Suzanne Salituri

Directeur de l'éducation :

Jean-François Boulanger

Membres de l'administration :

Johanne Fiset, Caroline Portelance

Interprète LSQ :

Karine Bénard

Soutien technique :

Catherine Richard

Secrétaire de séance :

Janie Mayer

ABSENCE MOTIVÉE:

Johanne Lacombe

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

Madame Élisabeth Taschereau exprime sa profonde gratitude envers Alain pour sa contribution exceptionnelle en tant qu'expert-conseil en littératie à l'École d'application. Elle souligne son expertise et son dévouement qui enrichissent positivement le travail de l'équipe, impactant les projets et l'apprentissage des élèves. La collaboration avec Alain a permis de développer des approches plus efficaces, renforçant la mission de promouvoir la littératie à tous les niveaux. Cette coopération a également conduit à la création de matériel unique et adapté pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage sévères. Mme Taschereau attend avec impatience de continuer à avancer avec Alain et lui remet avec plaisir ce certificat de reconnaissance au nom de toute l'équipe de l'École d'application.

Monsieur Farouk Bouanane présente avec enthousiasme Madame Katherine Hayashi, enseignante dévouée en surdité au niveau secondaire à l'École provinciale. En charge d'élèves et entamant sa troisième année, elle a considérablement enrichi le programme, favorisant des progrès rapides en communication et autonomie chez ses élèves. Sa collaboration efficace avec divers intervenants assure une adaptation optimale des stratégies pédagogiques aux besoins spécifiques des élèves. Grâce à son organisation et sa flexibilité exemplaires, elle se distingue comme une éducatrice exceptionnelle. La table politique reconnaît son impact significatif au sein du programme de surdité.

La présidente remercie les récipiendaires de cette reconnaissance grandement méritée. Elle mentionne ressentir une grande rigueur, un engagement sans limite et plus que tout que la réussite et le bien-être des élèves sont au cœur de leurs priorités. Les équipes de l'École provinciale et de l'École d'application sont privilégiées de pouvoir compter sur leur professionnalisme, leurs connaissances et leur passion, qui en inspire plusieurs!

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/23-24/09

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/02 du 21 décembre 2023.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 17 octobre 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/10

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 17 octobre 2023.

Adoptée

4.2. Réunion organisationnelle du 23 novembre 2023

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/23-24/11

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 23 novembre 2023.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

6.1. Plan de travail annuel public

La présidence demande s'il y a des modifications à apporter au plan de travail. Sinon, procéder à la recommandation.

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/23-24/12

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit adopté tel que présenté le plan de travail annuel 2023-24 présenté lors de la réunion ordinaire du CCJL du 21 décembre 2023.

Adoptée

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 7 décembre 2023

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/23-24/13

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 7 décembre 2023.

Adoptée

Deux recommandations ont été adoptées lors du huis clos du 7 décembre 2023 :

États financiers audités

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/23-24/14

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit adopté le rapport CCJL/03/2023-2024 portant sur les états financiers audités de l'année scolaire 2022-2023 effectué par la firme MNP, tel que présenté lors de la réunion extraordinaire du CCJL siégeant en comité plénier à huis clos du 7 décembre 2023.

Adoptée

Entente pour des services financiers avec la Caisse Desjardins Ontario

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/23-24/15

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE la recommandation portant sur des services financiers offerts par la Caisse Desjardins Ontario soit adoptée telle que présentée lors de la séance extraordinaire du CCJL siégeant en comité plénier à huis clos du 7 décembre 2023.

Adoptée

7.2 Réunion ordinaire à huis clos siégeant en comité plénier du 21 décembre 2023

MOTION 8, RÉOLUTION CCJL/23-24/16

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit reçu le rapport de la réunion ordinaire en comité plénier à huis clos du 21 décembre 2023.

Adoptée

7.3 Réunion du CCPP du 25 octobre 2023

MOTION 9, RÉOLUTION CCJL/23-24/17

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé du conseiller Fortin

QUE soit reçu le rapport de la réunion du CCPP du 25 octobre 2023.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. 3.2 : Situation et activités financières, rapport trimestriel

La présidence invite la direction de l'éducation à présenter le rapport 3.2 portant sur la situation et activités financières, rapport trimestriel.

La direction de l'éducation présente le rapport et mentionne être conforme avec tous les énoncés sauf l'énoncé global, le point 3.2.4 ainsi que le point 3.2.5.

La présidence demande l'adoption du rapport qui a été déposé au préalable.

MOTION 10, RÉOLUTION CCJL/23-24/18

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé du conseiller Fortin

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.2/01/2023-2024 portant sur la politique 3.2 – Situation et activités financières pour la période du 1er septembre 2023 au 30 novembre 2023 tel que présenté à la réunion ordinaire du 21 décembre 2023.

Adoptée

8.2. 3.4 : Traitement du personnel et des bénévoles

La présidence invite la direction de l'éducation à présenter le rapport 3.4 portant sur le traitement du personnel et des bénévoles.

La direction de l'éducation présente le rapport et mentionne être en conformité avec tous les énoncés.

La présidente soulève une question au sujet du sondage, elle demande quand le prochain sondage sera envoyé. M. Boulanger mentionne que nous l'avons fait en 2022, 2023 et nous le ferons en 2024 également, au lieu d'aux 2 ans.

La présidence demande l'adoption du rapport qui a été déposé au préalable.

MOTION 11, RÉOLUTION CCJL/23-24/19

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé du conseiller Fortin

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.4/01/2023-2024 portant sur la politique 3.4–Traitement du personnel et des bénévoles tel que présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 21 décembre 2023.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. ACÉPO

La conseillère Labrèche fait son rapport. L'ACÉPO a eu sa réunion du CA en personne à Toronto le 20 novembre dernier, elle était malheureusement absente. Il y aurait eu une journée de sensibilisation à Queen's Park avec les membres du Parlement où ils ont pu discuter de plusieurs enjeux. Elle rappelle que le prochain congrès aura lieu à Toronto en janvier 2024.

10.2. AFOCSC

La conseillère Chartrand fait son rapport. L'AFOCSC a eu sa première réunion du CA depuis les neuf séances inaugurales des conseils scolaires le 7 décembre 2023 par vidéoconférence. Nous avons accueilli 2 nouveaux membres à la table: Dominic Jensen et Jacques Héroux. Lors de cette rencontre, ils ont discuté de la planification stratégique de l'AFOCSC. Ils auront une séance de formation le 18 janvier 2024 pour les conseillers scolaires à ce sujet. Les négociations sont toujours en cours. Le congrès annuel aura lieu en mai 2024 à Toronto.

10.3. FNCSF

Mme Chartrand remplace Mme Lacombe qui est absente. Elle mentionne qu'hier soir à leur rencontre de la table du conseil, ils ont invité Simon Cloutier à partager le jugement. Elle indique qu'un impact à travers l'ouest canadien et les territoires est attendu, c'est un grand succès pour le Conseil.

10.4. Rapport de l'élève conseillère

L'élève conseillère étant absente, son rapport sera envoyé aux conseillers par courriel à la suite de cette rencontre.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation présente son rapport d'activités disponible dans la documentation.

Mme Chartrand mentionne qu'elle a partagé notre merveilleux rapport annuel à sa rencontre de son conseil qui a suscité beaucoup d'intérêt. Elle aimerait que Mme Lacombe offre des présentations / formations dans les Conseils à propos du CCJL par rapport aux politiques, afin de clarifier le modèle de gouvernance.

10.6. Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé.

10.7. Plan en numération

Le plan en numération est déposé.

La présidence demande l'adoption des points de communication.

MOTION 12, RÉOLUTION CCJL/23-24/20

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 17 octobre 2023.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

La conseillère Labrèche ne peut s'empêcher de revenir sur le bilan présenté par M. Boulanger pour les 3 dernières années, l'augmentation du nombre d'élèves, du personnel et du budget. Elle voit un gros impact positif et beaucoup de changement et elle dit en être fière.

La conseillère Chartrand est fière du grand succès et tous les changements au sein du CCJL. Nous sommes réellement un centre d'excellence!

La conseillère Salituri est aussi très fière du rapport annuel, les belles reconnaissances et mentionne que nous faisons une belle différence!

Le conseiller Fortin mentionne le travail remarquable, qui marque l'histoire de l'Ontario et offre ses félicitations à toute l'équipe.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 13, RÉOLUTION CCJL/23-24/21

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/02 du 21 décembre 2023 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 20 h 13.

Adoptée



Samia Ouled Ali, Présidente
Reçu le 18 janvier 2024

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/23